

# Ile de La Réunion : le scandale de la carrière à Madagascar

Témoignages (Réunion) - 15/02/16

Médiapart s'intéresse à un nouveau volet du projet de Didier Robert

Après un premier article dévoilant le scandale financier de la route en mer, dite nouvelle route du littoral ou NRL, Médiapart publie un second article qui donne un coup de projecteur sur la carrière malgache d'approvisionnement en roches de la NRL. Quel est le prix de la tonne de roches ? Comment est-il possible d'exporter d'aussi grandes quantités de matériaux de Madagascar ? Un pactole qui attire toutes les convoitises. Voici des extraits de l'article que vous pouvez lire en intégralité sur le site [www.mediapart.fr](http://www.mediapart.fr)



95 ans : c'est le délai estimé pour faire venir de Madagascar les roches nécessaires à la construction de la NRL.

« Cette NRL, pour laquelle ont fait exploser le sol malgache, va pourtant être construite dans une autre île de l'océan Indien, La Réunion. Médiapart a déjà enquêté sur les dessous de ce projet titanesque, visé par une enquête pour corruption. Il s'agit de construire d'ici 2020, une route posée sur la mer pour relier le nord et l'ouest de La Réunion. Longue de seulement 12 kilomètres, la voie coûtera la somme astronomique de 1,6 milliard d'euros. C'est la version avec digues et viaducs, très gourmande en matières premières, qui a été choisie en 2011, au mépris de recommandations de la Cour des comptes et au détriment d'un projet plus écologique de liaison ferroviaire. (...)

## Question sur un marché

Ce pactole attire toutes les convoitises. Il est d'ailleurs au centre de l'enquête préliminaire ouverte en 2014 par le parquet national financier pour corruption et favoritisme. Une spectaculaire série de perquisitions a eu lieu en septembre dans les bureaux de Vinci et Bouygues et au siège du Conseil régional. Pas de chance pour les enquêteurs, le président (les Républicains) de la Région, Didier Robert, s'est fait dérober son ordinateur portable quelques jours avant la perquisition. La machine inspectée par les policiers était donc rigoureusement vierge...

La justice est désormais sur la piste de flux financiers suspects entre Madagascar, La Réunion et les Seychelles. Les volumes de matières premières sont tels qu'une surfacturation de quelques euros à la tonne générerait un manque à gagner de plusieurs dizaines de millions d'euros.

Il faut dire que les conditions d'attribution du marché posent question. Vu les quantités astronomiques de roches, le Conseil régional avait envisagé, dès 2001, d'en importer 6 millions de tonnes de Madagascar. Mais de façon

inexplicable – et inexpiquée par la Région, qui a décliné toutes nos demandes d'interview -, cet appel d'offres a été subitement annulé... pour confier l'approvisionnement en roche aux constructeurs de la route. Les candidats évincés soulignent que Bouygues a pu ainsi attribuer le marché à sa filiale Colas, dans la plus grande opacité. (...)

### « La crainte de l'agitation sociale »

Outre l'appel d'offres, l'omerta qui règne sur le montant de ce marché aiguise aussi les soupçons. La Région Réunion, les entreprises victorieuses et même les concurrents déçus, refusent de divulguer le prix de la tonne de roche malgache. Ce tarif devrait pourtant être public, puisqu'il concerne un marché financé avec l'argent du contribuable français et européen.

Selon des sources proches du dossier à Madagascar, la roche locale coûte au maximum 24 euros la tonne, soit un euro moins cher que l'andain réunionnais. Ce matériau, extrait des champs d'agriculteurs, est la seule matière première locale qui alimente actuellement la NRL.

Ce silence s'explique en partie par la crainte de l'agitation sociale. Si le matériau est payé moins cher qu'à La Réunion, cela fera à coup sûr bondir le lobby des transporteurs locaux, prompts à accuser les multinationales de leur ôter le pain de la bouche. Ils l'ont encore prouvé le 28 janvier dernier en organisant une opération escargot « anti-galets malgaches ».

### « Pillage de ressources »

Juste après l'annonce de l'importation de roches malgaches, en novembre 2015, les critiques des opposants au projet se sont focalisées sur les permis détenus par Colas sur la carrière d'Ambokatra. (...)

C'est en effet le Collectif pour Madagascar, présidé par le docteur Philippe Andriatavy à Saint-Denis, qui a déposé un recours sur la « Grande Île ». « Cette carrière n'est pas faite pour exporter des roches massives, assène le président de l'association. Elle existe depuis longtemps afin de fournir en graviers et en sable la région de Tamatave. Lorsqu'une multinationale paie seulement 0,5 % de taxes alors qu'elle se sert du sol malgache pour construire une route à La Réunion, j'appelle cela du pillage de ressources. » (...)

### 95 ans pour faire venir les matériaux

La barge dont parle Jean-Baptiste Guénet (directeur général de Colas Madagascar – NDLR) fait des allers-retours entre La Réunion et Madagascar avec à son bord les fameux galets malgaches. Il a fallu trois mois pour en transporter environ 50000 tonnes.

À ce rythme, il faudrait 95 ans pour acheminer les 19 millions de tonnes nécessaires à la route réunionnaise... De quoi donner une idée des difficultés qui pourraient surgir et des retards qui pourraient frapper le chantier si Madagascar reste la source principale d'approvisionnement. Dans les conditions actuelles en tout cas.

Plus grave encore, l'importation massive de roches de Madagascar risque de se transformer en cauchemar environnemental. La carrière d'Ambokatra, qui était une colline, est désormais un trou grand comme deux terrains de football et profond de 45 mètres. Mais elle ne peut fournir que 220000 tonnes de roches. Il faudrait donc 85 carrières supplémentaires pour produire toutes les roches de la NRL. De quoi bouleverser le paysage malgache.

Source : <http://www.temoignages.re/politique/actualites/nrl-le-scandale-de-la-carriere-a-madagascar,85413>